

» Nous assistons, à cette heure, au spectacle de la lutte engagée entre le fanatisme et la civilisation.

» L'empire ottoman est sur le penchant de sa ruine, et les musulmans commencent à comprendre que leur situation est fortement compromise. Sans s'effrayer outre mesure du danger qui les menace et dont ils ne prévoient pas toutes les conséquences, ils s'aperçoivent, cependant, que l'Europe est fatiguée de tolérer leur barbarie et les atrocités que leur aveugle fanatisme leur fait commettre. C'est afin de se mettre à l'abri de toutes les éventualités que l'avenir leur prépare qu'ils commencent leur croisade inhumaine contre les chrétiens et se livrent avec acharnement à tous les actes de vandalisme et à tous les excès qui dénotent un peuple inculte et sans dignité.

» Le mot d'ordre pour rallier sous la bannière du Croissant tous les vrais croyants est-il parti de Constantinople? Le signal de la guerre sainte a-t-il ranimé toutes les haines assoupies et s'est-il fait entendre jusqu'aux extrémités des possessions de l'Islam? Ou bien les Arabes se livrent-ils spontanément à ces actes de violences auxquels nos colons algériens sont habitués et qui se renouvellent tous les deux ou trois ans?

» Ces deux hypothèses sont également admissibles.

» Chaque fois, on le sait, qu'un marabout ambitieux ou un chef audacieux fait briller aux yeux crédules de ses frères le rêve de l'indépendance de leur pays, tous ces exaltés viennent sans discernement se ranger sous l'étendard de la rébellion. Ces insurrections partielles sont, heureusement, bien vite étouffées, pour peu que le gouvernement général de l'Algérie prenne les mesures nécessaires.

» Les musulmans sont passionnément épris du merveilleux, et il arrive fréquemment qu'en débitant, pendant ses visites dans les tribus, les fables les plus absurdes, le premier aventurier venu parvient à exercer une grande influence sur ces esprits simples et superstitieux. Tout le monde sait qu'en usant de ce stratagème le marabout Mahi-Eddin réussit à faire élire son fils Abd-el-Kader chef suprême, bien que celui-ci ne fût âgé que de vingt ans. On connaît aussi l'usage qu'Abd-el-Kader fit de son commandement.

» Malgré toutes les concessions dont le gouvernement les a gratifiés, malgré tous les ménagements et toute la sollicitude dont on les entoure et les sages réglemens qui ont été introduits dans l'administration indigène, les Arabes qui détestent nos usages, et principalement notre religion, ne laisseront que très-difficilement pénétrer chez eux les bienfaits de la civilisation.

» Leurs mœurs sont respectées, ils possèdent le libre exercice de leur culte, ils jouissent en un mot de toutes les libertés compatibles avec la sécurité de notre domination, et cependant, loin de témoigner la moindre reconnaissance, ils forment, au contraire, dans le silence, les projets les plus hostiles et les plus pervers.

» En 1874, pendant que notre malheureuse armée d'Afrique était occupée en France à disputer le sol national à l'envahisseur, les Arabes résolurent de mettre à profit cette occasion pour nous expulser de l'Algérie. Jamais insurrection ne fut mieux combinée et n'éclata dans un moment aussi critique. Notre colonie était dépourvue de troupes et nos villes se trouvaient sans défenseurs. De tous côtés, comme obéissant à un même signal, les Arabes, abandonnant leurs tribus, se mettaient en campagne, en laissant sur leur passage les traces de leur barbarie : le feu, le pillage et la mort.

» Il fallut que nos colons se fissent soldats, et l'on dut organiser à la hâte des moyens de défense insuffisants. Cette situation critique n'eut, par bonheur, qu'une courte durée; l'armistice, bientôt suivi de la paix entre la France et la Prusse, facilita l'envoi de puissants renforts de la mère-patrie. Les progrès de cette formidable insurrection purent donc être arrêtés, mais non sans qu'elle eût causé de grands dommages à notre belle colonie.

» La mesure prise alors par le gouvernement, et par laquelle tous les biens domaniaux des tribus ayant pris part à la révolte furent frappés de séquestre, permet aujourd'hui de disposer en faveur des colons qui désiraient aller s'établir en Algérie de nombreuses terres, en parties défrichées et d'une fertilité extraordinaire.

» Or, quoique les indigènes dépossédés aient reçu des compensations sur d'autres

terrains, situés en dehors du périmètre livré à la colonisation, cette mesure n'en a pas moins provoqué parmi eux de profonds mécontentements.

» Ils se sont vus tout à coup obligés d'abandonner leur foyer domestique, le sol natal auquel ils sont si attachés et les tombeaux de leurs ancêtres, pour aller s'établir sur des terres où ils se considèrent comme exilés, et qui ne parlent pas à leurs affections.

» Ceux qui, comme nous, ont vu de près les Arabes et ont pu étudier leurs traditions, leurs mœurs et leurs passions nationales, s'expliqueront l'empressement que mettent ces fanatiques sectateurs du Coran à profiter des conjonctures présentes pour satisfaire les sentiments de haine qu'ils nourrissent contre leurs vainqueurs, et pour tirer vengeance d'une déposition qu'ils ne pardonneront jamais.

» Les incendies dont on parle ne sont peut-être que le prodrome d'autres plus graves encore, et nous espérons que le gouvernement de l'Algérie se tiendra sur ses gardes pour prévenir le retour de ce qui s'est passé en 1874.

Chronique générale.

La commission générale du budget s'est réunie, afin d'entendre M. le ministre des finances. Cette séance a duré depuis deux heures jusqu'à cinq heures.

M. Léon Say a donné quelques satisfactions de détail à M. Gambetta; mais, en définitive, il a repoussé, soit comme inopportunes, soit comme mauvaises ou dangereuses en soi, la plupart et les plus importantes des « réformes » recommandées par l'ancien dictateur : c'est une justice que nous lui devons.

» Il y a un point, dit le compte rendu, sur lequel M. Léon Say est d'accord avec M. Gambetta : c'est que les impôts sont bien lourds, qu'ils nuisent au développement de la richesse publique, et qu'il faut chercher constamment les moyens de revenir à une situation plus normale. » Voilà une concession qui n'a pas dû lui coûter beaucoup; il est en effet, à cet égard, d'accord non-seulement avec M. Gambetta, mais avec le public tout entier, on peut l'affirmer sans crainte de démenti.

Toutefois, M. le ministre des finances se demande aussitôt si le meilleur moyen de revenir à une situation normale « est de changer les bases de notre système financier par une transformation générale de nos impôts les plus importants. » Il n'a pas de peine à démontrer que ce serait là au contraire la pire des solutions.

On n'a donc, ajoute-t-il, à choisir, pour arriver à la réduction des impôts, qu'entre deux procédés. Il faut ou diminuer les dépenses, ou utiliser à cette fin les plus-values, à mesure qu'elles se produisent. A quoi bon discuter le premier, dont l'emploi est évidemment impossible dans les conjonctures présentes? Reste l'application des plus-values de recettes au dégrèvement successif des taxes.

A ce propos, le ministre s'est appliqué à dissiper les illusions qu'une partie du public avait pu se faire jusqu'ici relativement au chiffre réel des augmentations de recettes réalisées au cours du présent exercice, illusions que la presse officieuse n'a pas peu contribué à propager. Une vingtaine de millions, tout au plus, forment la « plus-value normale » des produits des impôts indirects pour les neuf mois écoulés de l'exercice 1876. L'excédant du produit sur les prévisions est pourtant de 107 millions, mais ce résultat est dû à ce que les évaluations pour 1875 et pour 1876 ont été établies sur les résultats des années 1873 et 1874, lesquelles n'ont pu profiter de la « valeur totale et définitive » des impôts qui venaient d'être créés.

Quel sera l'emploi de ces 20 millions? M. Léon Say est d'avis de commencer par dégrever l'industrie et le commerce avant de songer à diminuer les impôts de consommation. Il sera, sans doute, vivement attaqué, à cette occasion, par l'école démocratique; on ne saurait néanmoins méconnaître la justesse des observations qu'il a présentées pour justifier cette manière d'agir, et surtout la valeur des arguments par lesquels il a défendu la légitimité des impôts indirects contre les partisans exclusifs des contributions directes et de l'impôt sur le revenu.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'occupe de l'abolition de l'impôt sur la petite vitesse, de l'impôt sur les savons et du droit d'entrée sur les huiles. Il prépare aussi la réforme télégraphique et la réforme postale; le projet relatif à la première sera déposé dans quelques jours. La seconde sera proposée si les excédants de l'exercice 1876 peuvent fournir les 48 millions nécessaires. L'abolition ou la réforme de l'impôt sur les savons et les huiles sera comprise, on l'espère du moins, dans le budget de 1878.

Quant à l'impôt sur les transports par la petite vitesse, la suppression en est renvoyée à l'époque de la conversion. Est-ce un renvoi aux calendes grecques? L'expression ne serait pas suffisamment respectueuse. Cependant le ministre n'a rien négligé pour faire bien comprendre l'impossibilité de déterminer l'époque où la conversion sera opérée. Ce deuxième avertissement public causera-t-il à la Bourse la même émotion que le premier?

Telles sont les réformes financières dont M. Gambetta et ses amis devront actuellement se contenter.

Pour ce qui est d'un impôt sur la Rente, on leur ôte tout espoir de le voir établi par d'autres mains que les leurs.

L'impôt sur la Rente violerait les engagements pris à l'égard des souscripteurs, et il équivaldrait d'ailleurs à une réduction pure et simple. C'est ce qui a été objecté cent fois à ceux qui recommandent l'adoption de cette mesure; c'est ce que le ministre leur a répété.

M. Gambetta n'obtient-il pas plus de succès, relativement à l'impôt foncier? On va séparer sur les états les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Ce travail « rétrécira singulièrement, a dit le ministre, la difficulté de la péréquation » projetée. Puisse cette péréquation ne pas aboutir à une aggravation des charges déjà trop lourdes qui pèsent sur la propriété foncière! C'est le seul effet qu'en attendent les économistes des diverses écoles démocratiques; mais il est difficile de se rendre compte des motifs qu'il pourrait y avoir de les satisfaire sur ce point, ne fût-ce qu'incomplètement.

C'est vendredi soir que M. Gambetta, devant 3,000 — aucuns disent 5,000 — électeurs de Belleville, a prononcé le discours qui devait justifier son attitude politique. Sur la façon dont il a été accueilli, les récits des journaux ne concordent pas.

Au témoignage des uns, jamais l'opportunisme n'aurait remporté de plus beau triomphe. Selon d'autres, l'éloquence tribunitienne de l'ex-dictateur n'aurait pu persuader tout l'auditoire, dont une forte minorité se serait, par ces cris de : *Vive l'annulation!* prononcée contre le système de M. Gambetta.

La Tribune accuse, en outre, les organisateurs d'avoir systématiquement écarté les intransigeants, si bien que le rédacteur de ce journal se serait vu brutalement refuser l'entrée de la réunion.

De plus, il paraît que le président de la réunion, M. Métivier, un ami de M. Gambetta, aurait profité d'un incident tumultueux pour lever la séance, juste au moment où elle prenait de l'intérêt, puisqu'on commençait à interroger « le puissant orateur. »

De cet ensemble d'observations, on est en droit de conclure que, tout au moins, la justification de M. Gambetta n'est pas complète aux yeux des « purs. » Sans doute, il s'est donné le caprice d'exécuter un interlocuteur déplaisant, le citoyen Buffenoir, devenu son ennemi pour n'avoir pu se faire agréer comme son *famulus*. Mais le citoyen Buffenoir aura sa revanche, car il a provoqué une déclaration que les feuilles communardes ne sauraient pardonner à M. Gambetta.

Celui-ci, en effet, n'a-t-il pas protesté quand on a dit que la Commune était une explosion « légitime? » Par prudence, M. Gambetta ne veut pas qu'on l'accuse d'aller jusque-là. C'en est assez pour qu'il perde bientôt la faveur de la démagogie.

Conquerra-t-il, par compensation, celle des conservateurs? Evidemment, son jeu comporte cette oscillation, qui fut aussi le grand moyen dont usa M. Thiers; mais le temps est passé des illusions que pouvaient produire de telles habiletés.

Aussi bien, sans avoir sous les yeux le texte du discours du 27, le résumé que certains journaux en donnent suffit à montrer

que ses attaques au cléricisme atteignent, si elles ne dépassent, les violences journalières de la presse la plus éhontée.

Les républicains dits modérés n'ont donc eux non plus, aucune confiance à prendre dans la prétendue sagesse de l'ex-dictateur. L'acrobatisme peut avoir du succès dans les foires; mais, à quelque misérable dans les entreprises révolutionnaires aient réduit la France, nous n'admettons pas que son gouvernement retombe aux mains de l'homme que ses facultés spéciales désignent mieux pour diriger un cirque.

Auguste Rognon.

Les préfets et les sous-préfets peuvent dormir tranquilles; le *Mémorial* vient d'annoncer qu'il n'y aura pas de nouveaux nominations préfectorales avant le 1^{er} janvier prochain.

Plusieurs journaux de Paris ont reproduit l'annonce suivante du ministère de l'intérieur :

« Un journal a annoncé que des prières publiques auraient lieu à l'occasion de la rentrée des Chambres. Cette nouvelle n'est pas exacte. La loi constitutionnelle n'est crit de prières publiques, que pour l'ouverture des sessions ordinaires. »

Il résulte des termes de cette note, dit l'*Union*, que les ministres ont interprété la lettre des lois constitutionnelles dans son sens le plus étroit. Déjà plusieurs évêques se sont prononcés et ont ordonné des prières. Rien n'empêche que leur volonté soit faite; on ne saurait trop appeler les ministres du Saint-Esprit, sur une Assemblée qui en a tant besoin.

Etranger.

Le désordre politique suit naturellement le désordre militaire; c'est l'usage. Aussi une crise ministérielle vient d'éclater à Belgrade: le ministre de la guerre a donné sa démission à cause de son dissentiment avec le général Tcherniaeff, et on annonce encore le changement du chef d'état-major de l'armée de la Morava.

Si la Serbie était libre de manifester ses vœux, la paix serait facile; on ne peut nier que le peuple soit las et découragé d'une lutte inutile où périssent les meilleurs de ses enfants. Toutes les dépêches et correspondances constatent cet état de l'opinion aussi bien à Belgrade que dans les campagnes. L'armée du reste est prise du même sentiment, car elle s'est mal battue dans les derniers engagements.

Mais la Serbie ne s'appartient plus; elle est gouvernée par une influence étrangère, qui a fait de ses milices une armée cosmopolite, de son territoire le champ de bataille de ses ambitions. Tcherniaeff, malgré ses échecs successifs, reste toujours le véritable dictateur, parce qu'il est l'homme des comités panslavistes.

Cette situation, qui est fort grave, n'empêche pas les espérances de paix de renaitre. — Pourquoi? Il serait difficile de l'expliquer. — Les optimistes eux-mêmes ne peuvent donner aucune raison de leur espoir: la Bourse remonte, sans qu'il y ait des motifs de se rassurer. On a gagné quelques jours; c'est tout ce qu'il faut, paraît-il, pour calmer les inquiétudes. Nous n'expliquons rien, — nous constatons un fait.

On assure à Rome qu'un traité relatif à la question d'Orient a été signé le 3 octobre à Turin, entre M. Depretis pour Victor-Emmanuel et un envoyé de M. de Bismark. La Russie ne paraît pas encore dans ce traité.

L'aide de camp de Victor-Emmanuel, général Medici, est arrivé à Rome avec une lettre pour M. Depretis, lequel a réuni ses collègues en conseil, puis est parti pour Turin.

Nouvelles militaires.

LA CLASSE DE 1874.
Les militaires de la classe 1874 qui n'ont pas été envoyés dans la réserve de l'armée

